



**HAL**  
open science

## Master Langues étrangères appliquées

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Langues étrangères appliquées. 2017, Aix-Marseille université - AMU. hceres-02028984

**HAL Id: hceres-02028984**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028984>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

## Rapport d'évaluation

### Master Langues étrangères appliquées

Aix-Marseille Université

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 29/06/2017

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017  
sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Arts, lettres, langues, sciences humaines

Établissement déposant : Aix-Marseille Université

Établissement(s) cohabilité(s) : /

## Présentation de la formation

La mention *Langues étrangères appliquées (LEA)* de master se situe dans la continuité de la licence *LEA* proposée à Aix-Marseille Université (AMU). Cette formation pluridisciplinaire à caractère professionnel et international se décline en une seule spécialité *Affaires internationales*. Elle vise l'acquisition de compétences et de connaissances poussées dans deux langues étrangères et dans le domaine des échanges internationaux et de la gestion de projets en contexte international.

En deuxième année du master (M2), la spécialité offre trois parcours préparant les étudiants à une insertion professionnelle dans les domaines des affaires internationales, de la conception et du management de projets internationaux et de l'organisation d'événements à dimension internationale :

- *Management international* ;
- *PME-export*, proposé en alternance et en contrat d'apprentissage ;
- *Management de projets humanitaires et culturels*.

Solidement implanté dans son environnement universitaire et socio-économique, au plan local, régional, national et international, le master *LEA Affaires internationales* se distingue des deux formations similaires proposées à AMU respectivement à la faculté de sciences économiques et de gestion et à l'Institut d'administration des entreprises par son ouverture internationale et interculturelle et par l'accent mis sur sa dimension linguistique.

## Analyse

Objectifs
<p>Les objectifs de la formation et les compétences visées sont clairement détaillées dans le dossier et dans la fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles).</p> <p>Les compétences visées par la formation sont d'ordre :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- linguistique et culturel : communiquer efficacement et gérer une équipe dans un environnement international et multiculturel ;</li> <li>- technique : compétences nécessaires au développement international des petites et moyennes entreprises (techniques du commerce international, gestion financière internationale, gestion budgétaire des projets, logistique internationale, développement de l'entreprise à l'international, etc.), compétences nécessaires à la conception et au montage de projets de développement et de projets culturels ;</li> <li>- stratégique : prise de décisions tenant compte des contextes économique, financier, politique et culturel, maîtrise des principales ressources de communication par internet, de la veille concurrentielle, des stratégies de communication ;</li> <li>- relationnel : management d'équipe.</li> </ul>

## Organisation

L'organisation de la formation est exposée de manière assez claire, même si des réserves peuvent être émises sur la présentation du nombre réel de parcours et leur numérotation.

Les enseignements de chaque année du master *LEA* s'articulent en trois domaines :

- anglais à un niveau élevé (le niveau C1-C2 du cadre européen commun de référence pour les langues) est requis à l'entrée en première année, mais le dossier ne précise pas si ce niveau est vérifié ;
- langue B, avec un choix entre huit langues (allemand, arabe, chinois, espagnol, italien, japonais, portugais, russe), dont les exigences se situent au même niveau que pour l'anglais, sans que le dossier ne précise davantage si le prérequis est vérifié ;
- un domaine d'application (droit, économie, gestion, communication, sociologie des entreprises).

Chaque semestre de la première année compte cinq unités d'enseignement (UE) de 6 crédits ECTS (european credit transfer system). La formation est organisée en un tronc commun composé de l'UE d'anglais et des UE fondamentales et transversales des matières d'application (droit, économie, gestion, management), auxquelles s'ajoutent l'UE de langue B et une UE à choix de découverte de parcours.

Une période de stage de deux mois minimum est prévue au deuxième semestre.

En deuxième année, la spécialité se décline en trois parcours de spécialité :

- parcours 1 : *Management international*,
- parcours 2 : *PME-export*,
- parcours 5 : *Management de projets humanitaires et culturels*.

Le dossier ne fait curieusement pas apparaître de parcours 3 et 4, mais l'existence d'un parcours *Traduction professionnelle* est mentionnée.

Chacun de ces trois parcours se situe dans le prolongement d'un axe de la licence *LEA* d'AMU : axe « Affaires internationales » pour les parcours 1 et 2 ; axe « Management de projets et outils de communication » pour le parcours 5.

Les parcours 1 et 5 comportent une période de stage obligatoire de quatre à six mois.

Le parcours 2, par apprentissage, fonctionne sur le mode de l'alternance : d'octobre à juin, les étudiants passent chaque mois une semaine à l'université et trois semaines en entreprise.

Il existe un cursus intégré à forte dimension interculturelle réunissant chaque année une dizaine d'étudiants français sélectionnés qui, avec leurs homologues allemands, passent la première année de master à l' « International cultural and business studies (ICBS) » de Passau (Allemagne) et la seconde année (parcours 1 *Management international* ou parcours 5 *Management de projets humanitaires et culturels*) à AMU.

Ce cursus reçoit le soutien financier de l'Université franco-allemande, qui apporte son soutien financier. La création d'un parcours *Management interculturel franco-allemand en ressources humaines* est envisagée.

## Positionnement dans l'environnement

Le master *LEA* est bien implanté dans son environnement universitaire et socio-économique. Il s'inscrit dans un large réseau d'équipes de recherche, de partenaires institutionnels, d'entreprises et d'organismes aux niveaux local, régional, national et international. Les nombreux partenariats avec des universités en Europe, Asie, Amérique du Nord, Amérique du Sud, Asie et Océanie confèrent à la formation une dimension internationale très marquée.

Le parcours 1 *Management international* se différencie des masters similaires présents à AMU à la faculté des sciences économiques et de gestion et à l'Institut d'administration des entreprises par la maîtrise exigée de trois langues à un haut niveau et par l'accent mis sur les contenus historiques et civilisationnels.

Le parcours 2 *PME-export par apprentissage* est unique dans l'offre *LEA* en France.

Le dossier indique que le parcours 5 *Management international de projets humanitaires et culturels* rejoint le master *Actions et droits humanitaires* par ses contenus en gestion de projets, mais ni la mention, ni la composante de cette spécialité ne sont précisées. Le parcours *Management international de projets humanitaires et culturels* s'en distingue cependant par la maîtrise des langues et cultures appliquées à la gestion de projets. Des contacts entre les équipes pédagogiques et de recherche des deux masters ont été pris et pourraient déboucher sur une collaboration.

La formation s'appuie sur un réseau de plus de cinquante entreprises françaises et des ONG (organisations non-gouvernementales) locales, nationales et internationales. Ces structures accueillent des stagiaires ou des apprentis du master.

<p><b>Equipe pédagogique</b></p>
<p>L'équipe pédagogique est solide et bien organisée autour de projets communs d'évolution du master <i>LEA</i>. Elle reflète bien les différentes dimensions de la formation (langues et domaines d'application). Elle compte une soixantaine de titulaires de la faculté ALLSH (arts, lettres, langues, sciences humaines) en langues et en domaines d'application, et un PAST (professionnel associé) spécialisé dans le management et l'ingénierie de projets.</p> <p>L'équipe est renforcée par 21 professionnels (cadres d'entreprises et d'organismes régionaux et nationaux, indépendants) qui interviennent essentiellement dans les domaines d'application (gestion de projet, commerce international, supply chain management, communication), mais aussi en langue de spécialité (anglais des affaires, japonais des affaires). Une vingtaine d'attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER), contractuels, lecteurs, maîtres de langue et vacataires.</p> <p>Le dossier indique que le fléchage « LEA » de postes d'enseignants de langues a favorisé le travail des membres de l'équipe autour de thématiques transversales communes aux langues et aux domaines d'application, ce qui renforce la cohérence de la formation.</p> <p>Un besoin de renforcer le taux d'encadrement en première année de master est mentionné.</p>
<p><b>Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études</b></p>
<p>Des statistiques très complètes quant à l'évolution des effectifs, à la réussite aux examens et à l'insertion professionnelle sont jointes au dossier.</p> <p>Les effectifs montrent que la formation est attractive. Néanmoins, une baisse des effectifs en première année est observée depuis 2011, alors que les effectifs de deuxième année restent stables :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- en première année : on note une baisse constante de 2011-2012 à 2015-2016. Les effectifs sont passés de 228 à 140.</li> <li>- en deuxième année : après une diminution de 85 inscrits en 2011-2012 à 57 inscrits en 2012-2013, les effectifs se sont stabilisés autour de 60 étudiants chaque année.</li> </ul> <p>La formation accueille chaque année une dizaine d'arrivées extérieures en deuxième année.</p> <p>La baisse globale des effectifs est imputée à la restructuration des universités aixoise et marseillaises et à des choix d'orientation différents du fait de l'élargissement de l'offre de formation au sein d'AMU.</p> <p>Cependant, la part d'étudiants de l'international et d'étudiants d'autres universités françaises en première année de master est en augmentation depuis 2012 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- étudiants de l'international : 19,54 % en 2012 à 29,20 % en 2015,</li> <li>- étudiants d'autres universités françaises : 25 % en 2012 à 32,29 % en 2014 (pas de chiffres pour 2015).</li> </ul> <p>En deuxième année, la part d'étudiants de l'international est aussi en augmentation de 26,66 % en 2012-2013 à 44,73 % en 2015-2016.</p> <p>Les taux d'abandon en cours de cycle sont faibles et en baisse (2012-2013 : 7,9 % ; 2013-2014 : 5,1 % ; 2014-2015 : 0,9 %).</p> <p>Les taux de réussite au terme du cycle depuis 2012-2013 sont proches de ou supérieurs à 90 %.</p> <p>En termes d'insertion professionnelle, les statistiques très précises tirées des enquêtes de l'Observatoire de la vie étudiante (OVE) d'AMU sur la promotion 2010-2011 montrent que plus de 77,77 % des diplômés ayant répondu (39 sur 51) étaient en emploi au 1<sup>er</sup> décembre 2013 et qu'un tiers d'entre eux étaient en poste à l'étranger. Pour la promotion 2011-2012, les chiffres étaient respectivement de 80 % de répondants en emploi 30 mois après l'obtention de leur diplôme et 25 % en poste à l'étranger.</p> <p>Le dossier indique que les taux d'insertion sont supérieurs à la moyenne nationale des diplômés de master et que l'entrée en emploi est plus rapide que la moyenne nationale.</p>
<p><b>Place de la recherche</b></p>
<p>Bien que la dimension professionnalisante de la formation soit marquée et que la poursuite d'études en doctorat ne soit pas le débouché principal, des modules de formation à la recherche sont néanmoins proposés.</p> <p>Les enseignants-chercheurs de la formation sont rattachés à onze équipes de recherche (quatre dans le domaine droit-économie-gestion et sept en langues et cultures étrangères).</p> <p>En ce qui concerne l'initiation à la recherche, une UE « Développement durable et responsabilité sociale », transversale et portant sur les domaines d'application et les langues, est proposée au semestre 1 de M1 sous la forme de cycles de conférences de 2 heures par des enseignants-chercheurs et des professionnels. Elle est créditée de 1,5 ECTS et donne lieu à la rédaction d'une fiche-mémoire autour d'une problématique liée à une ou plusieurs de ces conférences.</p>

<p>Les étudiants de M1 doivent aussi soumettre un mémoire d'une trentaine de pages en langue anglaise et en langue B (sauf en chinois) présentés lors d'une soutenance.</p> <p>En M2, la rédaction d'un mémoire de fin d'études donne lieu à une soutenance orale créditée de 12 ECTS.</p> <p>Une réflexion est en cours sur le développement de thématiques de recherche spécifiques à la filière LEA qui permettraient d'envisager des thèses sur ces sujets ou sur des questions interculturelles. Chaque année, 1 ou 2 étudiants choisissent de poursuivre leur cursus en s'inscrivant en doctorat.</p> <p>L'ouverture d'un parcours recherche est envisagée.</p>
<p><b>Place de la professionnalisation</b></p>
<p>Comme tout master <i>LEA</i>, la formation a une dimension professionnalisante bien marquée, reflétée par l'existence de modules professionnels à chaque semestre, par l'obligation d'effectuer un stage de plusieurs mois chaque année et par la participation de nombreux professionnels aux enseignements de spécialité.</p> <p>La formation reçoit le soutien du SUIO (service universitaire d'information et d'orientation), qui propose un module d'insertion professionnelle d'une journée aux étudiants de M1 et de M2. Ce module est axé sur la recherche de stage ou d'emploi (rédaction de curriculum vitae, simulation d'entretiens d'embauche).</p> <p>Des rencontres université-entreprises sont organisées régulièrement et les étudiants sont fortement encouragés à participer à des actions ou concours organisés par le monde de l'entreprise pour favoriser le développement de l'entrepreneuriat, comme les « 36h Chrono » et les Entrepreneuriates.</p> <p>Un certificat d'université (CU) de césure a été introduit en 2013. Il offre la possibilité aux étudiants d'effectuer une année de césure entre le M1 et le M2. Ce dispositif concerne trois ou quatre étudiants chaque année.</p>
<p><b>Place des projets et des stages</b></p>
<p>Une place importante est accordée aux projets et aux stages dans la maquette du master <i>LEA</i>. En M1, les étudiants doivent obligatoirement effectuer un stage de deux mois minimum au deuxième semestre. En M2, dans les parcours <i>Management international</i> et <i>Management de projets humanitaires et culturels</i>, le stage est d'une durée de quatre à six mois. Les étudiants sont encouragés à effectuer leurs stages à l'étranger.</p> <p>La gestion des stages est assurée par un personnel administratif chargé des conventions de stage au sein du bureau des formations professionnelles (BFP) auquel le master <i>LEA</i> est intégré et par des membres de l'équipe pédagogique. Le suivi s'effectue par des visites en entreprises et une communication régulière par visioconférence ou courrier électronique avec les stagiaires en poste à l'étranger. Le dossier fait état d'un manque de ressources humaines pour assurer ces missions et propose la création d'un bureau des stages.</p> <p>Le dossier indique que, dans le contrat qui s'achève, l'UE stage n'avait pas été dotée d'heures maquette, ce qui a impliqué des difficultés pour trouver des encadrants dont une partie (les enseignants de statut second degré notamment) ne pouvait voir reconnaître des heures de service dans le cadre du référentiel des tâches d'AMU.</p> <p>Dans les trois parcours du M2, un projet en groupe sur une thématique liée à l'exportation doit être réalisé. Le projet est encadré et seule la méthodologie est évaluée par un jury.</p> <p>Dans le cadre du parcours 5 <i>Management de projets humanitaires et culturels</i>, le projet peut être réalisé au sein d'une association étudiante créée en 2005.</p>
<p><b>Place de l'international</b></p>
<p>La formation montre une excellente ouverture à l'international. Elle bénéficie de plus de quarante accords de partenariat avec des universités étrangères. Chaque année, environ 20 % des étudiants de master participent à un échange Erasmus. Le dossier indique toutefois qu'il existe parfois des difficultés à trouver des correspondances entre le programme du master <i>LEA</i> et les programmes des universités d'accueil.</p> <p>En ce qui concerne le stage de M1, 55,67 % des étudiants l'ont effectué à l'étranger en 2013-2014 ; en 2014-2015, le chiffre était de 37 %. En M2, le stage à l'étranger concernait 41,30 % des étudiants en 2013-2014, et 68,75 % en 2014-2015.</p> <p>Un parcours intégré avec l'Université de Passau en Allemagne existe depuis plusieurs années. Il est sanctionné par l'obtention d'un double diplôme master <i>LEA Affaires internationales</i> et master <i>ICBS (Intercultural and business studies)</i>.</p>

L'ouverture d'un parcours *Management interculturel franco-allemand en ressources humaines* est en projet. Il offrirait une nouvelle possibilité de débouché aux étudiants de ce cursus intégré Aix-Passau, ainsi qu'aux étudiants du cursus intégré de licence *LEA- BA in AEL (Bachelor of arts in applied european languages)*.

Le parcours 2 *PME-export par apprentissage* a un partenariat avec la Business School Napier University d'Edinburgh (Royaume-Uni). Les apprentis français effectuent un séjour d'une semaine en Écosse et les étudiants écossais se rendent à Aix-en-Provence.

D'autres accords de partenariat sont en projet : avec Monash University (Melbourne, Australie) et avec l'Université de Westminster (Royaume-Uni).

#### Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite

L'entrée dans le master *LEA* est de droit pour les étudiants titulaires d'une licence *LEA* d'une université française. Les étudiants en provenance d'autres filières sont recrutés sur dossier. Les candidats étrangers doivent justifier du niveau DALF (diplôme approfondi de langue française) niveau C1 ou équivalent.

L'inscription en M2 se fait sur dossier et entretien des candidats sélectionnés par les responsables de parcours et des enseignants de langues.

La formation a mis en place des modules de remise à niveau pour les étudiants n'ayant pas suivi leur licence ou leur année de M1 à AMU. Une semaine de mise à niveau est organisée au début du M1. Elle comporte 10 heures de cours magistraux (CM) d'introduction au droit, 6 heures CM de mise à niveau en droit communautaire, 15 heures de remise à niveau en gestion, 15 heures de remise à niveau en marketing.

À l'entrée en M2, les étudiants peuvent bénéficier d'une semaine de remise à niveau dans les matières fondamentales.

Pour les étudiants étrangers, sur proposition de la commission pédagogique, une UE de français langue étrangère (FLE) peut remplacer une UE de langue.

Le dossier ne donne pas de détails sur les passerelles éventuelles entre les différents parcours de la mention, ni avec des formations extérieures aux LEA.

#### Modalités d'enseignement et place du numérique

La formation est dispensée essentiellement en présentiel. Des aménagements spécifiques correspondant aux besoins ou aux contraintes des étudiants (étudiants en situation de handicap, étudiants en formation continue) peuvent être proposés.

L'accès est possible via la validation des acquis de l'expérience et en formation continue.

L'année de M2 du parcours 2 *PME-export* est proposée en alternance et concerne une quinzaine d'étudiants chaque année (2012-2013 : 16 ; 2013-2014 : 13 ; 2014-2015 : 13). Le dossier indique que les moyens sont insuffisants pour en assurer un suivi conforme aux exigences du centre de formation des apprentis (CFA).

Les outils numériques sont largement utilisés. Le dossier précise que tous les enseignements font appel aux outils de bureautique usuels : traitement de texte, tableurs, bases de données, ainsi qu'aux outils de communication synchrones et asynchrones et aux réseaux sociaux.

La plate-forme Ametice d'AMU est utilisée pour le dépôt de support de cours, de bibliographies, mais aussi pour le rendu de devoirs ou l'autoévaluation.

La plate-forme Ipro permet aux étudiants de consulter des offres de stages et d'emplois, de candidater, d'obtenir une autorisation de stage du responsable et de remplir leurs conventions de stage.

Dans le parcours 5, il existe un module spécifique de « stratégie de communication par internet » (15 heures de CM).

Des modules d'auto-formation en langues sont proposés, mais le dossier ne donne pas de détails sur les contenus et les compétences travaillées.

#### Evaluation des étudiants

Les règles de contrôles des connaissances et de fonctionnement des jurys sont celles d'AMU. Les étudiants en sont bien informés. Il n'y a pas de compensation entre les deux semestres en M1. Il existe une note plancher de 8/20 pour chaque UE.

Pour des raisons d'organisation (départ en stage en avril après sept semaines de cours) et pour faciliter la réussite des étudiants, le contrôle continu intégral a été introduit pour les autres langues que l'anglais au deuxième semestre du M1 depuis 2015. Outre les problèmes liés à la lourdeur des effectifs, le dossier indique que le premier bilan de ces nouvelles modalités est plutôt décevant en allemand et en espagnol, car les enseignants n'ont pas noté d'évolution du niveau des étudiants.



Les domaines d'application du deuxième semestre de M1 sont évalués par un dossier dématérialisé.

Les enseignements de M2 sont tous évalués en contrôle continu intégral, dispositif jugé satisfaisant par les rédacteurs du dossier d'autoévaluation.

Les responsables de la formation envisagent, en accord avec les préconisations du conseil de perfectionnement, d'adapter les modalités de contrôle pour permettre l'évaluation de plusieurs enseignements par une épreuve unique ou par des projets.

#### Suivi de l'acquisition de compétences

La formation fournit aux étudiants les documents nécessaires au suivi d'acquisition des compétences.

Un supplément au diplôme « Europass » est transmis aux étudiants diplômés et a été fourni.

Pour le parcours *PME-export* par alternance, un livret d'alternance dématérialisé a été exigé par le CFA et est remis à l'entrée du parcours.

Un rapport intermédiaire doit être remis par les étudiants au cours de leur stage. En fin de stage, ils doivent ajouter à leur rapport un bilan de compétences.

#### Suivi des diplômés

Le suivi des diplômés n'est pas assuré par la formation elle-même, mais par l'OVE d'AMU, qui fournit des données très précises sur l'insertion professionnelle des étudiants trois ans après leur sortie. Le dispositif semble cependant ne pas être suffisant pour suivre de manière plus fine l'insertion professionnelle des étudiants.

Il est attendu de tous les étudiants entrant en M1 qu'ils s'inscrivent sur le réseau professionnel LinkedIn, mais le dossier ne précise pas s'il s'agit d'une obligation. Il n'existe pas encore de réseau des anciens étudiants, mais AMU va prochainement se doter d'un réseau Alumni, qui permettra l'envoi régulier de questionnaires de suivi.

#### Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

Du fait de l'engagement de l'équipe pédagogique dans une démarche qualité, le master *LEA* a obtenu en 2014 la norme ISO 900, ce qui est assez rare pour ce type de formation.

Depuis plusieurs années, une procédure d'évaluation par questionnaires est en place. L'évaluation est réalisée en fin d'année universitaire, avant le départ des étudiants en stage. Il porte sur l'organisation de la formation (calendrier des cours, épreuves d'examens) et sur les enseignements (compétences et connaissances acquises, supports fournis). Cette évaluation est traitée numériquement par le BFP. Le dossier ne précise pas si le questionnaire est anonyme, ni les taux de réponses.

Le parcours intégré avec l'Université de Passau est évalué par l'Université franco-allemande.

Le conseil de perfectionnement a été mis en place en 2010 et s'est réuni pour la première fois en juillet 2011. Il est composé des responsables de parcours, de deux anciens étudiants, d'un directeur de CFA et de deux professionnels et se réunit tous les deux ans, ce qui n'est pas suffisant pour assurer un suivi de qualité.

Le conseil de perfectionnement examine l'organisation de la formation et les résultats des évaluations par les étudiants. Ses recommandations sont prises en compte par l'équipe pédagogique, qui apporte les modifications et adaptations nécessaires.

## Conclusion de l'évaluation

### Points forts :

- Une formation de qualité, en cohérence avec les objectifs d'insertion professionnelle visés et dont les parcours sont complémentaires.
- Une équipe pédagogique solide et représentative de la pluridisciplinarité de la formation.
- Une bonne intégration à l'environnement universitaire et socio-économique local, régional, national et international.
- Une ouverture à l'international très marquée, avec de nombreux programmes d'échanges, des parcours binationaux et des doubles diplômes.
- Une volonté affirmée d'ouverture à la recherche.
- Une démarche qualité affichée et reconnue par une certification internationale.
- Un très bon taux de réussite à l'issue de la deuxième année de master.

### Points faibles :

- Une présentation des parcours de M2 peu lisible.
- Un manque de passerelles entre les parcours ou avec d'autres masters.
- Une analyse des données de l'OVE à développer pour affiner le suivi des diplômés et l'insertion professionnelle.

### Avis global et recommandations :

L'avis global sur le master *LEA Affaires Internationales* est positif, car les atouts de la formation sont nombreux. Néanmoins, il serait souhaitable de clarifier la présentation des différents parcours et d'envisager la création de passerelles entre eux ou avec d'autres masters. L'efficacité du contrôle continu intégral serait à évaluer afin que les contraintes que sa mise en place entraîne ne dépassent pas ses bénéfices en termes pédagogiques.

La concrétisation de la transformation du cursus intégré Aix-Passau en véritable parcours axé sur le « management interculturel franco-allemand en ressources humaines » et le développement d'un parcours recherche permettant une poursuite d'études en doctorat pourraient venir renforcer l'attractivité de la formation.

# Observations de l'établissement

Le Président de l'université

à

**Monsieur Jean-Marc GEIB**  
HCERES  
Directeur du Département d'Évaluation des  
Formations

Objet : Observations aux rapport d'évaluation  
des experts HCERES sur les formations  
N/Réf. : DEVE/PF/IDP/NA

Dossier suivi par Nathalie ALMERAS  
Tél : 04 42 17 27 31  
[nathalie.almeras@univ-amu.fr](mailto:nathalie.almeras@univ-amu.fr)

Pièce(s) jointe(s) : 1 document

Marseille, le lundi 24 avril 2017

Monsieur,

Nous faisons suite à votre mail du 6 avril 2017 dans lequel vous nous communiquez le rapport d'évaluation HCERES sur les formations et les champs de formations.

Comme demandé dans ledit mail, nous vous faisons part de nos observations dans le document joint.

Nous vous souhaitons bonne réception et vous prions de croire, Monsieur le Directeur, à l'expression de nos respectueuses salutations.

**Yvon Berland**



# **Observations émises en réponse au rapport du HCERES (vague C)**

Master

---

**N° du rapport HCERES :  
418435**

**Intitulé de la formation :  
Langues Etrangères Appliquées**

**Avril 2017**

## Observations émises en réponse au rapport du HCERES (vague C)

Rubrique	Réponse
----------	---------

Analyse	
<b>Organisation</b>	<p>a) S'agissant des réserves admises sur <b>la présentation du nombre réel de parcours</b>, cette présentation (avec des numéros manquants) s'explique pour des raisons historiques, <b>l'habilitation du diplôme en 2012</b> ayant validé cinq parcours, dont deux n'ont pas fait l'objet du bilan d'auto-évaluation : le parcours 3 : « Communication et événementiel à l'International » qui n'a pu ouvrir faute de moyens et le parcours 4 qui était le parcours 1 "délocalisé à Saint-Domingue" qui a fermé en 2013, suite au tremblement de terre (Haïti). Dans le projet d'accréditation, la numérotation est supprimée et les parcours-types s'établissent comme suit :</p> <p>Parcours-type : LEA Management international</p> <p>Parcours-type : LEA PME Export</p> <p>Parcours-type : LEA Management de projets humanitaires et culturels</p> <p>Il n'existe pas de parcours-type traduction professionnelle mais un master Traduction professionnelle indépendant du Master LEA.</p> <p>b) <b>Concernant l'entrée en M1, le niveau en anglais et en langue B</b> était vérifié jusqu'en 2016, conjointement par les responsables de langues avec la responsable du master en ce qui concerne les étudiants extérieurs à la formation LEA, en Commission pédagogique. La réforme du Master de décembre 2016 a conduit à <b>l'introduction d'une sélection à l'entrée en Master 1, dès la rentrée de 2017, pour tous les candidats, avec une sélection sur dossiers suivie de tests de langues et d'entretiens avec les responsables de parcours</b>. Les tests de langues portent sur des textes d'actualité économique et juridique suivis d'un entretien oral.</p>
<b>Positionnement dans l'environnement</b>	<p>Le parcours « Management international de projets humanitaires et culturels » (rattaché à l'UFR ALLSH) pourrait avoir, en apparence, le même domaine d'action que le Master « Actions et droits humanitaires » rattaché à la faculté de Droit. Cependant, le contenu des deux masters diffère, le <b>Master « Management de projets humanitaires et culturels »</b>, par nature pluridisciplinaire, ayant <b>une majeure en management de projets et en langues et cultures</b>, ainsi qu'en <b>économie du développement</b>, le Master « Actions et droits humanitaires » étant essentiellement juridique. Cependant, le Master « actions et droits humanitaires » comporte un Centre de recherche en droit humanitaire » qui serait susceptible d'accueillir des étudiants intéressés pour poursuivre le master Management de projets humanitaires et culturels par une thèse. Une ancienne étudiante du Master LEA poursuit notamment un doctorat en droit.</p>

<p><b>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</b></p>	<p>Suite à la réforme des Masters par la loi de décembre 2016, <b>une procédure de sélection à l'entrée en Master 1 s'applique à tous les candidats</b>, la capacité d'accueil étant de 90 étudiants, effectifs arrêtés par rapport aux capacités d'accueil en Master 2. <b>Les passerelles entre parcours existent depuis 2004, date de la première habilitation</b>, et découlent de l'existence d'un fort tronc commun en Master 1, la spécialisation n'intervenant qu'en Master 2. Les étudiants ayant suivi l'UE de découverte du parcours peuvent <b>changer de parcours au second semestre et postuler dans le Master 2 de leur choix</b>. Les responsables de parcours prennent en considération l'adéquation du stage de Master 1 avec les objectifs du Master 2. Certains étudiants de Master 1 se réorientent vers d'autres Masters sans difficultés, le tronc commun comportant des matières fondamentales : Management, gestion et stratégie, économie et finance internationale, veille concurrentielle, droit européen du marché intérieur, développement durable et responsabilité sociale des entreprises, civilisation des langues étudiées et aires culturelles. Dans la prochaine accréditation, ces passerelles seront en outre renforcées.</p>
<p><b>Modalités d'enseignement et place du numérique</b></p>	<p>Les <b>modules d'auto-formation en langues</b> comportent des <b>dossiers thématiques</b> (presse économique, sujets de civilisation) qui sont renouvelés chaque année. Ces dossiers comportent une série d'exercices, versions, thèmes qui font l'objet d'une correction par les enseignants responsables, des articles de journaux en ligne et des exercices d'entraînement à la traduction orale. Les compétences travaillées concernent l'acquisition d'un vocabulaire spécialisé dans les domaines économique, juridique... mais aussi en communication, en rédaction de CV dans les différentes langues, préparation d'entretiens à l'embauche prenant en compte les spécificités culturelles des entreprises ou structures étrangères. Les étudiants sont en outre encouragés à s'entraîner dans N.E.O. (Nouvel Espace Oralité, le laboratoire d'anglais en accès libre). L'existence du futur centre de langues (Schuman) devrait permettre de renforcer ces pratiques d'auto-formation.</p>
<p><b>Suivi des diplômés</b></p>	<p>Dans le cadre de la démarche qualité du Master, <b>un suivi des diplômés du Master LEA</b> visant à compléter le suivi à 3 ans réalisé par l'OVE, a été mis en place par le Bureau des Formations Professionnelles (BFP) dès le mois de mai 2016, à <b>6 mois, 9 mois et un an</b>, questionnaire numérisé qui a été établi par l'ensemble des responsables de parcours.</p> <p>S'agissant de l'inscription des étudiants sur le réseau LinkedIn, elle est vivement conseillée et largement suivie par l'ensemble des étudiants, cette inscription permettant de bénéficier du réseau des anciens étudiants, d'offres de stage et d'emploi.</p>
<p><b>Conseil de perfectionnement et procédures d'auto-évaluation</b></p>	<p>En ce qui concerne <b>les questionnaires d'évaluation de la formation par les étudiants, ces questionnaires sont anonymes</b>, l'anonymat étant préservé par le traitement des réponses par un logiciel. Les premières évaluations réalisées à partir de 2011 faisaient apparaître un taux insuffisant de réponses s'établissant à 50 à 55%, le questionnaire étant envoyé par mail aux étudiants. Depuis trois ans, le questionnaire est rempli au cours de la dernière semaine d'enseignement, en présentiel, ce qui permet d'obtenir un taux de réponses de 100%.</p> <p>Afin de se conformer aux consignes d'AMU, les conseils de perfectionnement se tiendront chaque année.</p>

## Conclusion de l'évaluation

<p><b>Points forts</b></p>	
----------------------------	--

<p><b>Points faibles</b></p>	<p>a) Pour reprendre les points faibles traités dans les paragraphes précédents, <b>l'architecture du diplôme de Master LEA s'établit ainsi :</b>          Parcours-type LEA Management International          Parcours-type PME Export par alternance          Parcours-type LEA Management de projets humanitaires et culturels</p> <p>La numérotation qui s'expliquait pour des raisons historiques (et des parcours qui ont été supprimés) a été supprimée.</p> <p>b) <b>Des passerelles entre parcours-types sont prévues</b>, le tronc commun déjà très important dans la précédente habilitation a été renforcé en Master 1, avec une UE de découverte de parcours, permettant des réorientations au second semestre de M1 ou à l'entrée en M1. Le tronc commun contenant des matières fondamentales, y compris une UE de méthodologie de la recherche, permet également la poursuite des études dans un autre Master.</p> <p>c) <b>L'analyse du suivi de l'insertion professionnelle des diplômés</b> à 3 ans, réalisée par l'OVE, est complétée depuis mai 2016, par une enquête réalisée par le BFP à 6 mois, 9 mois et un an, dans le cadre de la démarche qualité.</p>
------------------------------	--

<p><b>Avis global et recommandations</b></p>	<p><b>a) Le Parcours-type de Master LEA : Aix-Passau Management Interculturel franco-allemand</b> est quasiment abouti avec la mutualisation de certaines UE avec le Master de management en ressources humaines de la Faculté d'économie et de gestion, la mise en œuvre de la mobilité enseignante entre Aix et Passau en management interculturel et en droit du marché intérieur, l'adhésion des responsables de ce parcours-type au club franco-allemand des exportateurs en vue de développer des contrats de professionnalisation. Ces mutualisations permettront d'offrir une formation de qualité, soutenable et à moyens constants.</p> <p><b>b) Le parcours recherche en anglais de spécialité</b>, visant à former des enseignants-chercheurs en anglais pour des filières de type LEA est également bien avancé.</p> <p><b>c) D'autres perspectives de recherche</b> seront mises en œuvre au sein du parcours-type Management interculturel franco-allemand : thèses en cotutelle Aix-Passau ou en cotutelle avec le LEST.</p>
--	--